

# SESSION 2020 DES EXAMENS

**VOIE PROFESSIONNELLE**  
**UNE SESSION EXCEPTIONNELLE**



# UN CADRE GENERAL POUR TOUS LES EXAMENS

Pas de CAHN –  
Pas d'EPSNET

Prendre appui  
sur les CCF

Pas de CCF3 et  
d'épreuves  
différées

Une attention  
particulière  
portée au livret

Un conseil  
d'enseignement  
exceptionnel

# Pour le Baccalauréat professionnel



$$\text{Note} = (\text{CCF1} + \text{CCF2} + \text{CCF3}) / 3$$

Ou  $\text{Note} = (\text{CCF}(\text{N}-1) + \text{CCF1} + \text{CCF2}) / 3$

Ou  $\text{Note} = (\text{CCF1} + \text{CCF2}) / 2$



$$\text{Note} = \text{CCF1} \text{ si la note rend compte du niveau réel}$$



$$\text{Note} = (\text{CCF1} + ((\text{T1} + \text{T2}) / 2)) / 2$$

- Au moins 2 CA différents
- Possibilité de prendre une note en N-1 (niveau 4).
- La note finale est arrondie au point entier le plus proche.
  
- **Pas de prise en compte de l'épreuve facultative ponctuelle.**
  
  
- Date limite remontée des notes = 18 juin.

# Pour le CAP



$$\text{Note} = (\text{CCF1} + \text{CCF2}) / 2$$
$$\text{Ou Note} = (\text{CCF}(\text{N}-1) + \text{CCF1}(\text{N})) / 2$$



$$\text{Note} = \text{CCF1} \text{ si la note rend compte du niveau réel}$$



$$\text{Note} = (\text{CCF1} + ((\text{T1} + \text{T2}) / 2)) / 2$$

- Au moins 2 CA différents
- Possibilité de prendre une note en N-1 (niveau 3) si pas de diplôme intermédiaire.
- La note finale est arrondie au point entier le plus proche.
  
- Date limite remontée des notes = 18 juin.